Procès Verbal de Conseil d'Administration
BDE Kokoï – CA n° 3

Lundi 8 septembre 2025

Présent·es (dix-neuf (19)) :

Antoine Chaigne Eléonore Broyer Pauline Picard Thaïs Moroy Mathis de Calan , Côme Souche–Franot, Shana Gégout, Alexis Gay, Charlotte Steinmetz, Martin Trébosc, Rowan Aubry, Reza Michelucci, Pierre-Louis Cézard, Adrien Guimbal, Amaury Mazoyer, Jeanne Guicheteau, Perla Vindex-Compper, Raphaël Dherbecourt, Léna Garcia

Représenté·es (vingt-cinq (25)) :

Elise Gaudé (par Pauline Picard), Maëlle Prunier (par Pauline Picard), Edmond Purssell (par Antoine Chaigne), Even Martel (par Antoine Chaigne), Alexandre Bossis (par Antoine Chaigne), Antarès Lafitte (par Rowan Aubry), Iannis Morvan (par Rowan Aubry), Louise Paril (par Mathis de Calan), Simon Rety (par Mathis de Calan), Titouan Rocabois (par Mathis de Calan), Killian Martinez (par Shana Gégout), Alexandre Picard (par Shana Gégout), Gabrielle Corbière (par Shana Gégout) Amélie Triquenaux (par Côme Souche–Franot), Camille-Lucia Cathalan (par Côme Souche–Franot), Pierre Leduc (par Charlotte Steinmetz), Stella Bonhomme (par Pierre-Louis Cézard), Mathis Garrot (par Pierre-Louis Cézard), Olivier Albrich-Sales (par Pierre-Louis Cézard), Eloi Bertagnolio (par Amaury Mazoyer), Juliette Gronier (par Eléonore Broyer), Pierre Schmittbuhl (par Eléonore Broyer), Hugo Roussel (par Eléonore Broyer), Malorie Courdier (par Thaïs Moroy), Martin Gourdon (par Perla Vindex-Compper)

Avec un total de quarante-quatre (44) présent·es ou représenté·es pour 382 adhérent·es – soit environ 11,42% – le quorum de représentation de 5 % des adhérent·es est respecté.
Le Conseil d'Administration se déroulant en septembre, le nombre d'adhérent·es correspond à l'union des adhérent·es au semestre 2 de l'année 2024-2025 et des adhérent·es au semestre 1 de l'année 2025-2026.
La session est ouverte à 20h10 par Eléonore Broyer, présidente du BDE ENSL, auprès de dix-neuf (19) présent·es et vingt-cinq (25) représenté·es, soit un total de quarante-quatre (44) adhérent·es présent·es ou représenté·es.

Pour le Secrétariat Général,
Le Secrétaire général, Antoine Chaigne

Ordre du jour

1 Vote du PV du CA précédent **1**

2 Point de la présidence **1**

3 Point de la trésorerie **2**

4 Création du comité Gala 2026 **2**

5 Vote du budget exceptionnel alloué au club GourmENS **2**

⋆ ⋆
⋆

1 Vote du PV du CA précédent

Antoine Chaigne, secrétaire général du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Antoine Chaigne : Le Procès Verbal a subi quelques corrections orthographiques par rapport à la version envoyée. C'est ce PV modifié qui est soumis au vote.
L'approbation du PV du CA Kokoï n°2 ayant eu lieu le lundi 30 juin 2025 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	37	0	7	44

Table 1 – Vote du PV du CA 2 du BDE Kokoï

Le PV du CA 2 du BDE Kokoï est approuvé à la majorité des votes exprimés.

2 Point de la présidence

Eléonore Broyer, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Eléonore Broyer : Les festives de l'intégration se sont bien passées, même si nous avons été confronté·es à l'usage de poppers en intérieur. Nous avons aussi eu un problème avec les déclarations d'événement : une déclaration n'a pas été envoyée, ce qui nous a valu un rappel à l'ordre de la sécurité de l'ENS, sans suite pour l'instant. Concernant le weekend d'intégration (WEI), les places se vendent très bien. Cependant, on nous a annoncé que le camping ne serait pas privatisé, ce qui signifie que des personnes extérieures au WEI seront présentes. D'après le tour opérateur, cela ne devrait pas poser de problème.
Pauline Picard : Il y aura trois bassins privatisés pour le WEI.
Perla Vindex-Compper : Faut-il s'attendre à un groupe de personnes nombreuses à côté de notre WEI ?
Eléonore Broyer : Non, ce seront des personnes qui vont au camping. Le BDE doublera de vigilance pour repérer les personnes trop âgées. C'est un grand camping, mais les bungalows qui nous ont été attribués sont autour de l'espace soirée. Emma Bessières a été d'une grande aide.
Pierre-Louis Cézard : Pour que le WEI se passe au mieux, il y aura des volantes et des astreintes, mais c'est au camping et au tour opérateur de gérer les risques de sécurité.
Charlotte Steinmetz : En cas de doute, il faudra vérifier que les personnes portent leur bracelet du WEI.
Eléonore Broyer : S'il y a des plaintes concernant le bruit, nous n'aurons pas à le gérer, c'est au tour opérateur de s'en charger.

Pauline Picard : Pour préciser, l'an dernier le camping n'était pas privatisé. Cette année les participant·es au WEI porteront un bracelet donné par le BDE ainsi qu'un bracelet du tour opérateur pour bien repérer qui fait partie du WEI.

3 Point de la trésorerie

Shana Gégout, trésorière du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon, prend la parole.
Shana Gégout : Les grosses dépenses récentes correspondent aux virements au tour opérateur et pour les bus. Il y a eu beaucoup d'entrées d'argent liées aux adhésions au BDE et aux inscription au WEI. La première festive de l'intégration était en négatif, notamment à cause du fait qu'il y avait des fûts périmés qui ont du être jetés et qu'on remboursait les adhésions temporaires. Pour le WEI, il manque beaucoup de paiements, une liste d'attente sera ouverte si des personnes n'ont pas payé. Le prix des places a diminué de deux (2) euros, et on a observé une hausse du nombre de dons CSE. Les deux festives suivantes on fait un bénéfice positif, plus de six cents (600) euros pour celle du jeudi car de nombreux·ses primo entrant·es n'avaient pas encore adhéré au BDE.
Reza Michelucci : Quels sont les bénéfices attendus pour une festive ?
Shana Gégout : L'objectif n'est pas de gagner de l'argent, mais on attend en général un bénéfice de cent cinquante (150) euros.
Mathis de Calan : Les bénéfices ne posent pas problème, tant que la balance à la fin de l'année n'est pas trop positive.
Adrien Guimbal : Les bus du WEI ont-ils un budget pour d'éventuels achats ?
Shana Gégout : Il faut voir avec pôle WEI.
Pauline Picard : C'est prévu dans le budget du WEI.
Shana Gégout : Concernant le WEI, il y a eu un dépassement des dépenses prévues à cause de dépenses en plus sur le budget provisoire. A priori le WEI sera en négatif. Ce n'est pas un problème, car les BDE précédents ont fait beaucoup de positif.
Eléonore Broyer : Dans le mail au tour opérateur, j'ai demandé s'il était possible d'avoir une réducrion, ou un remboursement.
Raphaël Dherbecourt : Concernant la festive en négatif, combien avons-nous perdu ?
Shana Gégout : La perte est d'environ cent cinquante (150) euros.

Arrivée de Emil Petit, à 20h21. Le nombre de présent·es est alors de vingt (20), portant le nombre total de représenté·es à quarante-cinq (45).

4 Création du comité Gala 2026

Eléonore Broyer : Comme chaque année le Comité Gala sera composé de primos. On va faire une réunion de présentation début octobre, notamment pour présenter les pôles.
Charlotte Steinmetz : La réunion de présentation sera le deux (2) octobre et l'élection du bureau restreint sera le neuf (9) octobre.
La création du Comité Gala 2026 est soumise au vote.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	41	0	4	45

Table 2 – Vote de création du comité gala 2026

La création du comité gala 2026 est approuvée à la majorité des votes exprimés. Le pôle primos du BDE sera en charge de sa formation.

5 Vote du budget exceptionnel alloué au club GourmENS

Shana Gégout, présidente du club GourmENS, prend la parole.

Shana Gégout : Pour rappel GourmENS est un club de cuisine végétarienne : les gens cuisinent chez elleux pour ensuite se réunir et partager un repas. Ce qui est prévu et sera le cas pour la plupart des éditions, est d'organiser ça sous forme de tricount : on calcule les parts que chacun·e a à payer, puis chacun·e paie sa part. Cette demande de budget exceptionnel concerne un événement en partenariat avec l'ASSET. Sachant que le mois de septembre est assez difficile financièrement, on veut faire un événement gratuit. L'ASSET donne soixante (60) euros. Nous demandons quatre vingt (80) euros lors de ce conseil d'administration, soixante (60) pour l'événement en partenariat avec l'ASSET, et vingt (20) euros pour un happening à la soirée des clubs. Durant le jeu de piste des clubs, les primos ont proposé des menus, qui ont été soumis à un vote pour le meilleur menu sur les réseaux de GourmENS. Le plus voté sera cuisiné lors de la soirée des clubs. S'il reste de l'argent après les deux événements, le reste ira dans caisse de solidarité du club.
Eléonore Broyer : L'événement autour de la cuisine internationale sera aussi totalement végétarien ?
Shana Gégout : Oui l'édition sera aussi totalement végétarienne.
Emil Petit : Vous avez des idées de thème pour les éditions suivantes ?
Shana Gégout : On a déjà fait une édition sur le thème de l'été. Pour la suite le thème peut concerner des aliments ou un thème plus niche, je pense notamment organiser une édition autour des léguimineuses. L'idée c'est d'avoir des thèmes assez variés.
Pauline Picard : Il y a une édition tous les mois ?
Shana Gégout : Il y a des éditions quand je peux en organiser. Je veux en faire assez souvent.
Mathis de Calan : Le montant demandé est à peu près le même que celui demandé par le club Absurde ou celui demandé par le club Jonglage lors du dernier conseil d'administration.
Antoine Chaigne : Que se passe-t-il si des cuisinier·ères dépassent le budget ?
Shana Gégout : Il n'y aura pas de remboursement au delà du budget.
Le budget exceptionnel de quatre vingt (80) euros demandé par le club GourmENS est soumis au vote du conseil d'administration.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	36	0	9	45

Table 3 – Vote du budget exceptionnel de GourmENS

Le budget exceptionnel du club GourmENS est approuvé à la majorité des voix exprimées.

Fin de l'ordre du jour.

La Conseil d'Administration prend fin à 20h35.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition, Antoine Chaigne, le 26 octobre 2025 à 08h00.